

## DESCENTE DE CANYONS EN VAL D'AOSTE

Week end Sportif  
2 jours / 1 nuit



Dans le parc naturel du Mont Avic, en vallée d'Aoste, ces deux canyons taillés dans le granit et le gneiss, vous promettent des sensations complètement différents des autres week-ends. De belles marmites, des rappels de 20 à 30 m, des toboggans géants et des sauts hallucinants !

Au programme : le canyon de Chalamy samedi et le réputé canyon de Fer dimanche

# PROGRAMME

## **Jour 01 : Samedi - Canyoning**

**Rendez-vous à la gare de St Gervais-Le-Fayet à 11h35.**

Transfert par le tunnel du Mont-Blanc jusqu'en Val d'Aoste (1h00).

Nous descendons la vallée d'Aoste pour rejoindre le **massif du Mont Avic** où se situe les canyons.

### **CANYON de CHALAMY**

Creusé dans le granite, cette gorge donne tout de suite une idée de la dimension des canyons du secteur. Une **belle descente en rappel** dès le départ, puis place à de **jolis toboggans et plusieurs sauts**, c'est le moment de se régaler ! La taille et la **couleur verte des marmites** de réception contribuent à l'ambiance de cette première journée.

**Diner et nuit dans une pension très sympathique.**

## **Jour 02 : Dimanche - Canyoning**

### **CANYON de FER**

Une navette de voiture, puis une marche d'approche descendante (40 mn) permet d'atteindre l'eau. Ensuite **l'enchaînement de descentes en rappel arrosées, de toboggans et de sauts** ne nous laissera pas le temps de souffler. Le parcours est varié et exigeant, mais ces **gorges granitiques sont tellement belles** que nous prendrons le temps de la contemplation en cassant la croûte sur une dalle au soleil !

**Retour sur Chamonix (1h30).**

Ce programme est indicatif, il peut être modifié par votre guide pour s'adapter aux conditions hydrologiques et météorologiques.

Une période pluvieuse ou un orage particulièrement violent peuvent rendre un canyon impraticable, votre guide fera alors le maximum pour trouver une solution de remplacement (cela peut entraîner un déplacement en voiture).

# FICHE PRATIQUE

## **ACCUEIL**

**Samedi à 11h35 à la gare de St Gervais-le-Fayet.**

### **Accès voiture :**

L'autoroute A40 (via Bellegarde sur Valserine), ou l'autoroute A41 (via Annecy) jusqu'à la sortie St Gervais-le Fayet. La gare est dans le centre du Fayet sur votre gauche.

Les personnes venant en voiture pourront laisser leur véhicule sur le nouveau parking de la gare (gratuit).

### **Accès train : gare de St Gervais-Le-Fayet**

Train de nuit PARIS 07h11 – St Gervais 11h33 (TGV direct) - horaires à vérifier auprès de la SNCF

## **DISPERSION**

**Vers 20h00 le dimanche à la gare de St Gervais.**

### **Retour train :**

Le lundi matin : St Gervais 08h04 - PARIS gare de Lyon 12h51 (via Bellegarde)  
horaires à vérifier auprès de la SNCF

### **Hébergement avant ou après :**

Hôtel des 2 Gares au Fayet : 04 50 78 24 75. [www.hotel2gares.com](http://www.hotel2gares.com)

## NIVEAU

Niveau perfectionnement : il faut savoir nager et avoir déjà pratiqué le canyoning ou la descente en rappel (un sportif à l'esprit aventurier peut participer même s'il n'a pas d'expérience).

## ENCADREMENT

David ou Simon, Moniteurs de Canyon. Dix ans d'expérience dans les canyons de France et d'ailleurs.

## L'ESPRIT

La descente de canyon permet de découvrir des univers superbes où l'eau a sculpté la roche pendant des siècles : parois lisses aux couleurs ocres, marmites de géant, cascades, toboggans naturels !

D'une manière générale nous aimons les beaux canyons, ludiques, avec une eau de qualité ! Nous sommes dans les Préalpes, l'altitude des canyons est donc peu élevée : en moyenne 500 m. Il y a toujours suffisamment d'eau, plutôt tempérée (10 à 15 °C). Ces parcours sont plutôt ensoleillés et creusés dans le granite !

Au menu : marche dans les chaos de blocs, courtes désescalades, rappels dans les cascades, sauts dans les vasques d'eau profonde, nage, bains dans les biefs, toboggans naturels ...

## HEBERGEMENT

Une nuit en auberge à Verres en dortoir de 4 à 6 personnes ou en chambre de 2. L'atmosphère est chaleureuse et accueillante. Les draps et les couvertures sont fournis.

### Les repas

Le dîner du samedi et le petit déjeuner du dimanche sont pris à l'auberge c'est l'occasion de goûter la cuisine locale.

Le samedi midi : pique-nique au départ du canyon. Le dimanche midi : pique-nique au milieu du canyon.

## MATERIEL FOURNI

Pour chaque participant : une combinaison néoprène intégrale avec cagoule (5,5 mm d'épaisseur), une paire de chaussettes néoprène, un baudrier spécial canyon avec longe double et descendeur, un casque, un sac à dos et un bidon étanche (6 litres). Ce matériel est aux normes UIAA (Internationales) et CE (Européennes).

Pour le groupe : le matériel collectif (cordes, mousquetons, ...)

## TRANSFERTS INTERNES

Le trajet de St Gervais à Verres, au sud du Val d'Aoste, est effectué avec les voitures des participants. Un regroupement sera organisé par votre guide et les frais seront partagés (notamment le tunnel du Mont-blanc).

## GROUPE

De 5 à 8 personnes.

## EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR

Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire :

[www.auvieuxcampeur.fr](http://www.auvieuxcampeur.fr)

- chaussures montantes légères avec semelle caoutchouc (ou tennis) pouvant aller dans l'eau
- au moins un maillot de bain + serviette de bain
- bouteille 1 litre en plastique solide (type eaux gazeuses)



- couteau pliant type Opinel
- une petite pharmacie (entre autres de quoi soigner des petites plaies)
- une attache pour les lunettes (il est possible de pratiquer avec des lentilles)
- un élastique pour les cheveux longs
- crème solaire
- linge de toilette
- drap sac
- linge de rechange-
- une deuxième paire de chaussures pour le soir
- vêtement pour le soir

#### **Eventuellement**

- des gants en néoprène ou des gants de jardinage (si vous avez les mains fragiles)
- un appareil photo étanche
- un masque de plongée ou des lunettes de piscine
- tee shirt prévu pour activités aquatiques (éviter le coton)
- boules quiès

## **DATES ET PRIX**

**Dates :** de mi-juillet à mi-septembre, pour les **groupes constitués de 5 personnes minimum.**

**Prix :** Le tarif est variable selon le nombre de participants, consultez nous.

### **LE PRIX COMPREND**

- Les frais d'organisation et l'encadrement
- La pension complète (du pique-nique du samedi au pique nique du dimanche)
- L'hébergement en dortoir ou en chambre (selon la formule choisie)
- Le matériel technique

### **LE PRIX NE COMPREND PAS**

- les boissons et dépenses personnelles
- L'équipement individuel
- Le transport
- Les assurances annulation - assistance - rapatriement - interruption

## **INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES**

### **INSCRIPTION**

En ligne sur notre site internet [www.espace-evasion.com](http://www.espace-evasion.com) , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.

Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier

Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)

Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

### **ANNULATION**

#### **De notre part :**

ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

### **De votre part :**

En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.

- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 90 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrètement d'un bateau.

De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €

De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour

A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entraînera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

## **ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION**

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :

- **Assurance Annulation (2,5 % du montant du séjour).**
- **Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour (2 % du montant du séjour).**
- **Assurance Multirisques Annulation, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension COVID (4.3 % du montant du séjour).**

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur [www.espace-evasion.fr/telechargements](http://www.espace-evasion.fr/telechargements) ou sur simple demande. **Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.**

### **L'assurance Annulation**

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les événements garantis sont :

- L'annulation pour **motif médical** : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour **causes dénommées** :

\* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.

\* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).  
- L'annulation **toutes causes justifiées** (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur (excepté une annulation à 31 jours et plus du départ), déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de **la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation**.

### **Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger**

Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

### **Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%**

- **Annulation pour cause de COVID déclarée dans le mois précédent le départ (ou pour toute autre épidémie)**

### **L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour**

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les événements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'avance sur caution pénale à l'étranger,
- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par événement,
- ...

### **Extension COVID : uniquement disponible dans la formule multirisque à 4.3%**

- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
- Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
- Frais médicaux sur place
- Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
- Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.

Pour les **séjours à l'étranger**, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous **fournir une attestation** de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.

**Vérifiez** notamment que vous possédez une **garantie « frais de recherche et secours »** avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

### **ESPACE EVASION**

Agence de Voyages – IM.074.10.0036

Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex

Assurance responsabilité civile professionnelle : MMA Mutuelles du Mans Assurances –

Sarl SAGA – BP 54 – 69922 OULLINS Cédex